



République Française
Département de la Haute-Garonne
Arrondissement de St-Gaudens

Mairie de BOUSSAN (31420)

Boussan, le 13 juillet 2017

M Jacques MARZIN
Direction Régionale des Finances Publiques
34, rue des Lois
31039 Toulouse Cedex 9

Monsieur le Directeur Régional,

Vous avez annoncé, aux organisations syndicales le 29 juin 2017, la confirmation de la fermeture des trésoreries d'Aurignac et d'Aspet au 1 janvier 2018, mise entre parenthèses pendant la période électorale.

Compte tenu des premières annonces faites par le gouvernement concernant l'orientation de sa politique en matière de service public, je ne suis pas personnellement surpris de cette décision du ministre Darmanin, que vous relayez en bon marcheur.

Le programme du candidat Macron, dans sa rubrique « Ruralité », annonçait déjà clairement la couleur, en développant les maisons de services publics qui regrouperont dans un même lieu divers services essentiels à la vie quotidienne (*poste, prestations sociales, accès à l'emploi...*) mais dont on ne connaît pas encore réellement le contenu.

Neuf ans après avoir échoué sur cette même intention, vous remettez le « couvert » en oubliant la concertation avec les élus de tout le territoire concerné. Cela est d'ailleurs devenu une marque de fabrique de l'Etat, comme nous venons de le vivre avec la création de l'intercommunalité 5C dans le Comminges.

Qu'à cela ne tienne, je vous informe appeler, comme en 2008, un front unique de combat (*élus, personnels, syndicats, commerçants, population...*) contre cette intention qui met à mal le service public de proximité en milieu rural que représente la trésorerie d'Aurignac et les conditions de vies de nos concitoyens qui connaissent des difficultés financières et qui ne procèdent ni au règlement par prélèvement automatique, ni par TIP. Il est important de permettre à ces personnes de se rendre au guichet de la trésorerie pour y déposer leur règlement par chèque ou espèces ou négocier des échéanciers, ce qui relève aujourd'hui, plus qu'hier encore, d'un enjeu sociétal.

Vous ne pouvez pas ignorer, non plus, que notre territoire est classé en zone de revitalisation rurale (ZRR) et que l'éloignement occasionné, par une telle fermeture, provoquerait une évidente augmentation des distances à parcourir pour nos concitoyens, pour le dépôt des régies, notamment et par conséquent, une perte de temps considérable pour les agents de nos collectivités, des risques aggravés pour le transport des fonds et un accroissement des frais de missions pour nos communes. Ce n'est pas un quelconque projet de permanences qui résoudrait ces demandes.

C'est pourquoi, je proposerai à tous mes collègues élus et utilisateurs de la trésorerie d'émettre la plus vive protestation pour que votre décision soit reconsidérée.

Espérant que vous entendrez cette demande de moratoire sur ce service public de proximité.

Recevez, Monsieur le Directeur Régional, mes plus respectueuses salutations.

Patrick BOUBE
Maire de BOUSSAN